



## Traité Pessa'him

### Michna 8 - Chapitre 8

ח, ח אונן טובל, ואוכל את פסחו לערב; אבל לא בקדושים. השומע על מותו, והמלך לו עצמות--טובל ואוכל בקדושים. גר שנתגייר ערב פסחים--בית שמאï אומריין, טובל ואוכל את פסחו לערב; בית הלל אומריין, הפורש מן העורלה כפורש מן הקבר.

Une personne Onène doit se tremper dans un bain rituel et le soir venu, elle consommera le Qorban Pessah, mais elle ne mangera pas d'autres offrandes saintes. Une personne qui apprend le décès d'un proche parent, ou celle pour qui on recueille les ossements doit se tremper dans un bain rituel et elle consommera les autres offrandes saintes. Quant à la personne qui s'est convertie, la veille de Pessah, Beth Chamaï dit : elle doit se tremper dans un bain rituel et le soir venu, elle consommera le Qorban Pessah. Beth Hillel dit : la personne qui a quitté l'état de la non-circoncision observe la même règle que celle qui vient de quitter le contact d'une tombe.

### La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)

